

Veille de l'Observatoire
Numéro 45 (octobre 2008)

La veille de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations porte sur les milieux d'intervention, qu'ils soient gouvernementaux, para-gouvernementaux ou non gouvernementaux. Elle est axée sur les minorités racisées, les immigrants et les réfugiés, les peuples autochtones et les femmes.

L'information est présentée selon le niveau d'intervention. S'il y a lieu, les réactions des ONG sont placées à la suite des informations relatives aux milieux gouvernementaux. Autrement, elles font l'objet d'une rubrique séparée.

La veille est aussi disponible sur notre site Internet:

<http://www.criec.uqam.ca/observatoire/veille.htm>

Pour recevoir la Veille de l'Observatoire par courriel, SVP en faire la demande en communiquant avec criec@uqam.ca

DANS CE NUMÉRO:

1. Résultat de l'Enquête sur les enfants autochtones
2. Une politique publique de lutte contre le racisme et la discrimination
3. Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles
4. La CDPDJ lance un service conseil en matière d'accommodement raisonnable
5. Évaluation des besoins des réfugiés
6. Données sur les Autochtones aux États-Unis
7. Étude sur la réussite des enfants d'immigrés au Canada
8. Ontario : étude sur l'impact des politiques publiques sur les minorités racisées
9. Rapport annuel sur la qualité de vie au Canada
10. Discrimination à l'égard des femmes : les femmes autochtones, immigrantes et réfugiées sont particulièrement vulnérables
11. États-Unis : rapports sur les immigrants qualifiés et sur l'importance des données en matière d'immigration

GOVERNEMENTS, INSTITUTIONS PARA-GOUVERNEMENTALES ET INTERNATIONALES

À OTTAWA...

1. Résultat de l'Enquête sur les enfants autochtones

Statistique Canada vient de rendre public les résultats de l'*Enquête sur les enfants autochtones : familles, collectivités et garde des enfants* (<http://www.statcan.ca/Daily/Francais/081029/q081029.pdf>) qui présente un ensemble de données sur les enfants autochtones de moins de 6 ans vivant en milieu urbain, rural et dans les collectivités du Nord dans tout le Canada. L'enquête dresse notamment un portrait du développement des jeunes enfants autochtones et de leurs conditions sociales et de vie. Comparativement aux enfants non autochtones, un pourcentage plus élevé de jeunes enfants autochtones grandissent dans de grandes familles et sont élevés par des parents plus jeunes. De nombreuses personnes participent à leur éducation, y compris la famille élargie et les membres de la collectivité. Enfin, dans le cadre du Recensement de 2006, on a dénombré environ 47 000 enfants des Premières Nations de moins de 6 ans vivant hors réserve, ainsi qu'environ 35 000 enfants métis et 7 000 enfants Inuits du même groupe d'âge.

À QUÉBEC...

2. Une politique publique de lutte contre le racisme et la discrimination

Le **ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)** vient de dévoiler *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec* (<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/PolitiqueFavoriserParticipation.pdf>). Cette nouvelle politique découle des travaux de la commission parlementaire visant l'adoption d'une politique publique de lutte contre le racisme et la discrimination qui a siégé à l'automne 2006. Elle adopte une approche concertée qui s'articule autour de trois grandes orientations. La première est de reconnaître et contrer les préjugés et la discrimination et de favoriser le rapprochement interculturel. La seconde orientation vise le renouvellement des pratiques afin de faciliter l'accès au marché du travail, d'assurer un accès équitable aux services publics et d'améliorer le respect et l'exercice des droits. Finalement, la troisième orientation stratégique vise à assurer la cohérence et la complémentarité des efforts des intervenants afin de lutter contre les préjugés et la discrimination. Elle est accompagnée par un premier plan d'action. *La diversité : une valeur ajoutée. Plan d'action gouvernemental pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec 2008-2013* (<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/dossiers/PlanActionFavoriserParticipation.pdf>) « cherche à corriger les situations de discrimination et d'inégalité qui touchent les Québécois des communautés culturelles, particulièrement des minorités visibles ».

Le **MICC** a également dévoilé son *Plan stratégique 2008-2012* (<http://www.micc.gouv.qc.ca/publications/fr/planification/PlanStrategique2008.pdf>), qui encadre les actions gouvernementales en matière de francisation et d'intégration. Quatre enjeux principaux sont mis de l'avant : « l'engagement réciproque de l'immigrant et de la société

québécoise, l'immigration au service du développement économique et démographique du Québec et de ses régions, la réussite de la francisation des immigrants et de leur intégration, de même qu'une organisation agile, engagée dans la transformation de ses façons de faire et résolument axée sur les résultats ».

3. Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Les **gouvernements québécois et français** ont conclu l'*Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles* (http://www.mri.gouv.qc.ca/fr/grands_dossiers/qualifications_professionnelles/index.asp), Cette entente vise à faciliter et à accélérer la reconnaissance des qualifications professionnelles, à accroître la compétitivité des entreprises en accélérant le recrutement de travailleurs qualifiés et de répondre plus efficacement aux besoins de main-d'œuvre dans les secteurs manufacturier et des services en France et au Québec.

4. La CDPDJ lance un service conseil en matière d'accommodement raisonnable

La **Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse** (CDPDJ) a lancé un service conseil (<http://www.cdpedj.qc.ca/fr/programme-acces-egalite/service-conseil.asp?noeud1=1&noeud2=13&cle=78>) en matière d'accommodement raisonnable qui permettra aux employeurs et décideurs d'appeler à la CDPDJ afin d'être guidés dans le traitement des demandes d'accommodement raisonnable qui peuvent leur être adressées. La Commission « favorisera une approche de discussion et de conciliation entre les parties à la demande et pourra offrir, le cas échéant, un service de médiation pour tenter d'en arriver à une solution négociée, acceptable pour tous ».

DANS LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES...

5. Évaluation des besoins des réfugiés

L'**Agence des Nations Unies pour les réfugiés** a rendu public *Refugee Realities : Meeting the Needs of Refugees and Other People of Concern Globally* (<http://www.unhcr.org/protect/PROTECTION/48ef09a62.pdf>), un rapport dans lequel elle fait une évaluation complète des besoins des réfugiés. Selon les principales conclusions de cette étude, 30% des besoins des personnes réfugiées ne seraient pas comblés, particulièrement l'accès aux soins de santé, l'approvisionnement en nourriture, l'accès à l'eau potable, ainsi que l'accès à l'éducation et aux fournitures scolaires. Le rapport souligne également que les besoins des réfugiés en matière de protection sont criants.

AILLEURS DANS LE MONDE...

6. Données sur les Autochtones aux États-Unis

Le **U.S. Census Bureau** vient de rendre public les plus récentes statistiques sur les Autochtones aux États-Unis. Dans *Facts for Features : American Indian and Alaska Native Heritage Month : November 2008* (<http://www.census.gov/Press-Release/www/releases/archives/cb08ff-18.pdf>), on remarque que l'âge médian des Autochtones est de 30,3 ans, comparativement à 36,6 ans chez les non-Autochtones, et que parmi les personnes vivant sous le seuil de la pauvreté aux États-Unis, 23,5% sont Autochtones. À ce jour,

la population autochtone aux États-Unis est de 4,5 million (1% de la population totale) et on prévoit qu'elle sera de 8,6 million en 2050 (2% de la population totale). Finalement, les Autochtones constituent le groupe ethnique le plus important dans cinq états : l'Alaska, le Montana, le Dakota du Nord, l'Oklahoma et le Dakota du Sud.

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

LOCALES...

7. Étude sur la réussite des enfants d'immigrés au Canada

L'**Institut de recherche sur les politiques publiques (IRPP)** vient de rendre public *Immigration in the Long Run : The Education and Earnings Mobility of Second-Generation Canadians* (<http://www.irpp.org/choices/archive/vol14no13.pdf>). Cette étude porte sur les différents enjeux intergénérationnels qui ont un impact sur la réussite des enfants d'immigrés, comme le lien entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants. Elle interroge également la mobilité intergénérationnelle en matière de revenus chez les enfants d'immigrants en la comparant à celle de l'ensemble de la population canadienne et dans d'autres pays. Parmi les principales conclusions de l'étude, on note que les Canadiens de seconde génération sont généralement plus jeunes, plus scolarisés et font aussi bien et parfois mieux que leurs homologues sur le marché du travail. On remarque également que le lien entre la scolarisation des parents et des enfants est moins étroit chez les immigrants que chez les Canadiens nés au pays et que le revenu des parents n'est que faiblement lié au niveau de scolarisation des enfants de deuxième génération.

8. Ontario : étude sur l'impact des politiques publiques sur les minorités racisées

Le regroupement **Colour of Change (Ontario)** a rendu public l'étude *Racial Equality – Justice Review* ([http://www.ocasi.org/downloads/Federal Government Racial Equity-Racial Justice Review October6 2008.pdf](http://www.ocasi.org/downloads/Federal_Government_Racial_Equity-Racial_Justice_Review_October6_2008.pdf)) dont l'objectif est d'analyser l'impact des politiques, des programmes et des différentes initiatives mises en place par le gouvernement canadien au cours des deux dernières années sur les minorités racisées en Ontario. L'étude démontre que certains programmes mis de l'avant ont eu des retombées positives pour les minorités racisées, mais que parmi les nouvelles politiques et les nouvelles lois, nombreuses sont celles qui ont des conséquences négatives sur ces groupes. Les thèmes abordés sont les droits humains et l'anti-racisme, les politiques économiques, la sécurité nationale, l'immigration et le refuge, la justice pour les jeunes, ainsi que les politiques publiques en matière de santé.

9. Rapport annuel sur la qualité de vie au Canada

Les **Fondations communautaires du Canada** ont lancé la première édition nationale du rapport annuel *Signes vitaux* (<http://www.signesvitauxcanada.ca/nr-2008-research-findings-f.html>), qui évalue la qualité de vie au Canada à l'aide de 10 indicateurs clés : les inégalités socio-économiques, la sécurité, la santé et le bien-être, l'éducation, le logement, l'immigration, les arts et la culture, l'environnement, le travail, l'appartenance et le leadership. Selon le rapport, le Canada a progressé, notamment en ce qui a trait à l'augmentation du nombre de diplômés d'études postsecondaires et du revenu familial, et de la baisse du taux de chômage. À l'opposé, le taux de pauvreté au Canada n'a pas changé depuis 20 ans. En effet, plus de 20% des

Canadiens vivent toujours sous le seuil de la pauvreté, dont plusieurs Autochtones et immigrants récents « dont la contribution à l'économie canadienne est essentielle pour contrer les effets du vieillissement de notre population ». Onze rapports locaux sont également disponibles en ligne, incluant celui de Montréal (<http://www.fgmtl.org/fr/signesvitaux2008/index.php>).

10. Discrimination à l'égard des femmes : les femmes autochtones, immigrantes et réfugiées sont particulièrement vulnérables

Amnesty international vient de rendre public le rapport se penchant sur la discrimination à l'égard des femmes au Canada. *Unequal Rights : Ongoing Concerns About Discrimination Against Women in Canada* (http://www2.ohchr.org/english/bodies/cedaw/docs/ngos/AI_Canada42.pdf). Ce rapport soumis au **Comité pour l'élimination de la discrimination contre les femmes des Nations Unies**, relève de graves violations des droits de nombreuses femmes, plus particulières celles issues de groupes marginalisés telles que les femmes autochtones, les immigrantes et les réfugiées. Selon le rapport, le Canada serait incapable de mettre en œuvre les recommandations du Comité de l'ONU, en plus d'être incapable de rejoindre les femmes les plus vulnérables et de les informer sur leurs droits et sur la manière de les faire respecter.

INTERNATIONALES...

11. États-Unis : rapports sur les immigrants qualifiés et sur l'importance des données en matière d'immigration

Le **Migration Policy Institute (États-Unis)** a rendu public *Uneven Progress : The Employment Pathways of Skilled Immigrants in the United States* (<http://www.migrationpolicy.org/pubs/BrainWasteOct08.pdf>) qui traite de la situation des immigrants qualifiés aux États-Unis. Plus de 1,3 million d'immigrants possédant un diplôme d'études postsecondaires sont sans emploi ou occupent un emploi qui ne requiert que peu de qualifications. Le rapport identifie plusieurs facteurs qui peuvent influencer positivement la situation d'un immigrant qualifié aux États-Unis, comme la connaissance de l'anglais, le fait de posséder un diplôme américain, d'avoir une expérience de travail en sol américain ou d'être originaire d'Europe ou d'Asie.

Le **Migration Policy Institute (États-Unis)** a également publié *Immigration : Data Matters* (<http://www.migrationpolicy.org/pubs/2008DataGuide.pdf>), un guide dont l'objectif est d'informer sur la manière d'accéder à des données fiables en matière d'immigration, tant aux États-Unis que sur les migrations internationales. Selon les différentes thématiques (immigration illégale, éducation, santé, citoyenneté, etc.), le guide propose une série de sites Internet ou d'autres ressources portant sur ces questions.

Cette veille a été compilée par Kim O'Bomsawin (adjoindée de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) avec la collaboration de Ann-Marie Field (professionnelle de recherche à l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations) et de Jean-Claude Icart (Coordonnateur de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations). Elle est réalisée avec le soutien du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Pour des renseignements ou commentaires, communiquer au CRIEC:
criec@uqam.ca ou (514) 987-3000 poste 3318